CONSEIL DE QUARTIER DE CHÂTILLON
DU 24 MAI 2023

Introduction de Monsieur le Maire

Monsieur Jean-Marie VILAIN, Maire de Viry-Chatillon ainsi que Madame Christèle LECLERC, adjointe au Maire déléguée aux conseils de quartier sont heureux de retrouver les Castelvirois lors de ce Conseil de Quartier.

Ordre du jour :

1. Point sur le dépôt des projets du budget participatif

Le site « jeparticipe.viry-chatillon.fr » a connu un grand succès auprès des habitants de la ville, avec près de 1000 visiteurs qui se sont connectés pour consulter les pages dédiées aux projets participatifs.

Au total, 38 projets ont été déposés sur la plateforme, couvrant de nombreux domaines tels que la prévention/sécurité, le cadre de vie, l'environnement, le sport et les loisirs, ainsi que le marché de la place des Martyrs-de-Châteaubriant.

Les Castelvirois ont fait preuve d'une grande imagination et ont proposé des idées originales, telles que l'installation de bancs de l'amitié dans les cours d'écoles, de boites à livres, la mise en place de serres en accès libre ou encore l'installation de récupérateurs d'eau de pluie pour arroser les massifs de la ville…
Les projets soumis couvrent tous les quartiers de la ville, sans distinction, et peuvent être consultés sur le site de la Ville même durant la phase d'analyse, aujourd'hui commencée.

Les services de la Ville examinent les projets proposés pour voir s'ils répondent aux critères du règlement. Les porteurs de projets peuvent être contactés pour en affiner certains ou pour les fusionner avec d'autres projets similaires. Ceux jugés recevables seront soumis au vote des Castelvirois à partir du 16 octobre et jusqu'au 30 novembre, sur la plateforme « jeparticipe.viry-chatillon.fr ».

Il est encourageant de voir autant de participation et d'engagement de la part des habitants de la ville pour améliorer leur environnement de vie. Nous espérons que ces projets permettront de renforcer le sentiment de communauté et de solidarité entre les Castelvirois, et nous sommes impatients de voir les projets qui seront finalement retenus pour être mis en œuvre.

Pour rappel :

- 38 projets déposés – 30 participants
- 100 000 euros dédiés dans le budget investissement de la ville
- 20 000 euros maximum par projet et par quartier
- Vote des habitants du 16 octobre au 30 novembre sur « jeparticipe.viry-chatillon.fr » (3 projets maximum / personne)

- Répartition par thèmes :
    - 22 cadre de vie / environnement
    - 5 prévention / sécurité
    - 4 solidarité / citoyenneté
    - 7 autres

2. Bilan des ateliers de sécurité routière

- Silhouette devant l'école : en cours d'étude pour la mise en place
- Boulevard Meder : pas de retour des riverains quant à l'installation des 2 stops
- Jacques-Louis Larue : refus de la mise en place d'un sens unique

3. Brocante de la MJC Les Passerelles : quai de Châtillon

En concertation avec la MJC Les Passerelles, la brocante sera organisée cette année quai de Châtillon le 24 septembre 2023.

4. Temps d'échange

Questions :

- Le taux de l'impôt foncier va-t-il augmenter ?
    - Monsieur le Maire rappelle que le taux n'a pas augmenté depuis 9 ans et qu'il n'est pas prévu de l'augmenter.

- Le feu piétons n'a pas été remis quai de Châtillon :
    - il va être remis

- La Ville a-t-elle prévu de décorer le tunnel Carnot comme celui de Juvisy (fresque de fleurs) ?
    - cette fresque a été réalisée avec le budget participatif de Juvisy. Cela peut être réalisé sur Viry si un tel projet est déposé et validé.

- Qu'en est-il du pylône Victor Basch ?
    - La Ville a pris contact avec Enedis : la modification de l'ouvrage a un coût important qui s'élève à 20 000 euros.

- Pourquoi ne pas instaurer une zone bleue rue Jacques-Louis Larue (comme boulevard Meder) car le stationnement est reporté dans cette allée ?
    - cette allée est privée et doit être rétrocédée à la commune. La Ville est en attente d'un retour des bailleurs et syndics de cette allée pour avancer sur le dossier. En attendant, seuls les bailleurs et syndics peuvent faire une demande pour un passage en zone bleue.

- Peut-on prévoir des bornes de recharge électrique sur le quartier ?
    - Intermarché a déposé un dossier pour installer 2 bornes sur son parking. Une rencontre avec le Smoys est prévue pour définir les zones d'installation.

- Qu'en est-il du projet Nexity ?
  - l'arrêté de délivrance du permis de construire en date du 20/04/2023 est en conformité avec PLU et le PPRI.
  - le PC délivré prévoit la construction de 372 logements, dont 93 logements sociaux (25%), 1 commerce au rez-de-chaussée (140 m²) et 374 emplacements de stationnement. Le projet comprend une surface de plancher totale prévisionnelle de 23 000 m².
  - les études d'effectifs supplémentaires d'élèves liés au programme immobilier ont permis d'identifier un besoin de 5 classes supplémentaires (2 maternelles et 3 élémentaires).

- Épaves stationnées à l'intérieur de la résidence Le Sully :
  - le syndic doit faire une demande à la police pour lui permettre d'intervenir sur le domaine privé. L'enlèvement se fera sous 15 jours après la procédure.

- Contraventions sur le parking privé Jacques-Louis Larue :
  - il est important que les personnes s'identifient (nom du propriétaire, immatriculation) afin que la police puisse faire une recherche pour savoir quels étaient les motifs de la contravention et faire le nécessaire s'il y a eu erreur.

- Problèmes d'accès internet rue Grande Rive lors de nouveaux branchements. Les intervenants débranchent les anciens pour brancher les nouveaux :
  - La Ville demande une réglementation plus ferme pour obliger les opérateurs et leurs sous-traitants à intervenir correctement sans débrancher et en fermant les armoires. La solution du cadenas n'est pas complètement efficace mais c'est la seule actuellement.

- Rue Grande Rive : on assiste à de plus en plus de zonage et il y a des épaves présentes depuis des mois :
  - appeler la police municipale pour qu'elle procède au marquage et à l'enlèvement du véhicule s'il reste plus de 7 jours.

- La résidence « Les allées de Seine » souhaite pouvoir mettre en place du compostage :
  - il faut faire la demande au GOSB qui met en place les composteurs et propose des solutions
  - une communication importante a été faite par le GOSB, qui sera également présent à la Fête des lacs le 24 juin et pourra donner toutes les informations à ce sujet.

- Problèmes de rats :
  - 2 campagnes de dératisation sont organisées dans l'année pour une régulation de la population mais la Ville ne peut pas intervenir sur les espaces privés. Les incivilités (déchets au sol, etc.) sont les principales causes de la présence des rats.

<u>Informations</u> :
Dans le cadre des Jeux Olympiques, le gymnase Delfour est conforme à la réglementation du comité olympique.

Horaires de la Police Municipale pendant la période estivale :

- du lundi au vendredi : 9h-22h
- le samedi : 13h30-22h
- le dimanche et jours fériés : 10h-19h

Madame Christèle LECLERC clôture ce conseil de quartier en informant les riverains des prochaines festivités qui auront lieu à Viry-Chatillon :

- Aérodrome : jusqu'au 28 juin, exposition « Orly de 1918 à 2018 », les mercredis de 10h à 12h et de 14h à 17h et les samedis de 14h à 17h.
- Mini-golf : inauguration le samedi 17 juin à 11h – ré-ouverture de la saison estivale
- Eglise Saint-Denis : concert de Viry-Chorale le samedi 17 juin à 20h30
- Edmond Delfour : concert de « la flûte enchantée » le samedi 17 juin à 21h – entrée libre
- Quai de Seine : vide-greniers par l'association les Ré'Acteurs le dimanche 18 juin de 8h à 18h
- Parc Leblanc : mercredi 21 juin de 17h à 22h30, fête de la musique avec des concerts rock, pop, rap, funk, DJ,…
- Cours du Piedefer : mercredi 21 juin de 18h30 à 21h, fête de la musique avec un concert classique
- Fête des lacs le samedi 24 juin :
  - animations en plein air de 10h à 18h,
  - démonstrations de chiens nageurs sauveteurs à 11h30, 14h30 et 17h30,
  - départ course de paddle (inscription jusqu'au 15 juin) à 14h30,
  - concert funk à 19h30.

Rappel : L'adresse mail « **vielocale@viry-chatillon.fr** » est utilisable pour toutes questions, doléances ou problèmes rencontrés au quotidien